

CHARTRE CHMB DEVELOPPEMENT DURABLE

AVANT PROPOS

Le Développement Durable n'est pas seulement synonyme d'écologie. C'est une vision globale d'amélioration des conditions de vie au sein de la société dans des dimensions environnementales, économiques et sociales.

Cette vision repose sur les valeurs de respect, d'humanisme, de responsabilité et s'inscrit pleinement et logiquement dans notre démarche qualité.

De par ses missions de services publics hospitaliers, le Centre Hospitalier Des Marches de Bretagne est au cœur du développement durable : prendre soin et accompagner les personnes accueillies.

Conscients de notre impact, et déjà actifs dans ce domaine, nous affichons la volonté de l'exemplarité institutionnelle, et de poursuivre notre engagement, dans le respect de la Charte de Développement Durable des Etablissements et Services Publics.

Aussi, le CHMB s'engage à

-  Mener une réflexion stratégique de DD permettant d'identifier ses propres enjeux, de les partager et de définir ses objectifs dans le champ de ses compétences spécifiques ;
-  Traduire cette réflexion dans sa vision, ses projets, son management et sa façon de rendre compte, en impliquant le personnel et les différentes parties prenantes et intéressées ;
-  Élaborer un document stratégique de développement durable, reprenant ces engagements et diffusé largement à l'interne comme à l'externe – à savoir le Projet d'Etablissement ;
-  Élaborer et piloter, dans le cadre de son document stratégique, un Plan Pluriannuel d'Actions permettant d'intégrer les principes de gouvernance et de mise en œuvre.

Val Couesnon, le 22 août 2025,

Adilia BONNET, Directrice déléguée



CENTRE HOSPITALIER
DES MARCHES
DE BRETAGNE

